

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNEE REPUBLICAINE.

QUINTIDI 25 Ventôse.

(Ere vulgaire)

Dimanche 15 Mars 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroit tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n<sup>o</sup>. 500, au coin de la rue THÉRESE. Le prix de la Souscription est actuellement de 60 livres par an, de 32 livres pour six mois, et de 17 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarerent, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTAINE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style.)

Les Souscripteurs et les agens des postes, dont les Abonnemens expirent à la fin de Ventôse, sont invités à les renouveler incessamment, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption. Nous prions ceux de nos Souscripteurs qui n'auroient pas envoyé leur abonnement aux nouveaux prix fixés ci-dessus, de nous faire passer ensuite le complément.

## ALLEMAGNE.

De Coblenz, le 8 ventôse.

Nous apprenons que le 5, la garnison de Mayence a tenté une sortie générale. Voici ce que nous en dit un des témoins oculaires.

L'ennemi s'étant avancé de grand matin, avec beaucoup de forces, contre nos avant-postes, il les obligea à se replier. Ce petit avantage accrut son audace en lui donnant la facilité de déployer sa cavalerie nombreuse; il s'avança ensuite contre nos lignes qu'il parvint à forcer; mais son triomphe ne fut pas de longue durée; les braves républicains se rallierent d'abord, & soutinrent avec fermeté le choc violent de la supériorité. Ce fut alors que le combat s'engagea sérieusement; il dura plusieurs heures avec un acharnement égal de part & d'autre; enfin les républicains firent un dernier effort, & la victoire se déclara pour eux. Les coalisés furent repoussés dans leurs murs, avec une perte considérable tant en tués qu'en blessés, qu'en canons & bagages. Les français reprirent le même soir toutes leurs positions. La cavalerie ennemie s'est le plus distinguée dans cette affaire, mais elle a aussi le plus souffert.

## HOLLANDE.

De la Haye, le 4 mars.

Les états-généraux ont envoyé à l'armée de l'état l'adresse suivante :

*Liberté, égalité, fraternité.*

Guerriers des Provinces-Unies, qui naguères avez donné encore tant de preuves de courage & de valeur, & fait revivre l'ancienne gloire des héros bataves! vous êtes, ainsi que tous vos autres concitoyens, égaux & libres; votre sang ne sera plus répandu pour faire valoir l'autorité tyrannique, ou pour faire triompher l'arrogante ambition.

Non, nos frères! maintenant vous êtes relevés du serment prêté au ci-devant capitaine-général; vous combattrez désormais sous les bannières de la liberté, pour votre patrie, pour vos propres foyers, pour vos femmes, pour vos enfans; car il vous sera libre de vous choisir des épouses; & sans avoir besoin d'aucune permission de vos commandans, vous pourrez porter les honorables titres de maris & de pères. L'insolent orgueil ne vous traitera plus comme des esclaves; vous ne sentirez plus le bâton, qui n'est destiné que pour mener les bêtes brutes, mais en aucune manière pour des hommes libres. Le vieux guerrier, blanchi sous les armes, ou qui porte les cicatrices de ses blessures comme autant de preuves de sa bravoure, ne sera plus subordonné aux ordres de jeunes étourdis qui, par une prééminence imaginaire de naissance, ou par des richesses fortuites, eurent le droit de vous commander en qualité d'officiers.

Non, braves défenseurs de la patrie! la vertu, la capacité & le mérite désigneront dorénavant les rangs de vos officiers; vous tous, vous pourrez parvenir aux premières places dans le service militaire, si, par votre vertu, par vos connoissances acquises, par votre courage, par votre obéissance aux loix, à vos commandans, & par l'observation de la discipline militaire, vous vous en rendez dignes. Or donc, nos frères, acquittez-vous de vos devoirs en braves gens: achevez convenablement le service pendant le tems de votre engagement; vous ne serez point obligés de rester un seul moment de plus dans le service militaire, & aucun artifice frauduleux, aucune séduction ne vous forcera à le prolonger; votre libre volonté seule vous engagera de nouveau, ainsi que vos camarades, au

service de la patrie : aussi-tôt que l'armée sera réformée & mise sur un meilleur pied, vous serez mieux vêtus & mieux nourris.

Et, du moment de cette réforme, nous tâcherons de vous convaincre par des faits, que ce que nous venons de vous déclarer ici, concernant votre avancement, n'est pas de vaines paroles. Braves guerriers des Provinces-Unies ! faites donc le serment solennel, en présence d'un Dieu qui voit tout, que vous serez attachés & fideles à la patrie & au peuple souverain des Provinces-Unies, dont vous-mêmes êtes aussi des membres. Embrassez vos freres les Français, qui vous ont délivrés du joug de la tyrannie ; & s'il en est besoin, combattez à leurs côtés, en héros intrépides.

## F R A N C E.

## DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

*Du Havre, le 20 ventôse.*

J'aime à croire que la manie de distinguer les Français du reste de l'Europe par un nouveau calendrier, touche à sa fin. Il est important pour des relations extérieures, soit politiques, soit commerciales, que nous reprenions nos anciennes habitudes, qui après tout ne sentent pas plus l'esclavage que les nouvelles, (car il est bon d'observer que toutes les dénominations de nos mois & de nos jours ont été fabriquées pendant le regne de nos antropophages décevirs.) Les jours de la semaine tiennent leurs noms des Romains, qui furent bien aussi républicains que nous. Il est encore intéressant, pour le bonheur de la société, que nous vivions en bonne intelligence avec les autres peuples ; & un des moyens les plus sûrs d'atteindre ce but, c'est de ne pas mépriser leurs usages, en adoptant des pratiques nouvelles & exclusives.

(Extrait du *Courier maritime.*)

## DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

*De Caen, le 20 ventôse.*

Nous n'avons pas parlé jusqu'à ce jour du mouvement qui a eu lieu le 16, en cette commune, parce que les rapports qui nous en ont été faits, nous ont tous parus très-exagérés.

Voici ce que nous lisons dans le journal de Caen : depuis quelques jours, des mouvemens dont les subsistances étoient le prétexte, s'étoient manifestés dans les faubourgs ; des femmes soudoyées sans doute, s'attroupoient sur les routes & pillaient les voitures de grains qui entroient ou sortoient de la commune. Enhardies par l'impunité, & sachant qu'un convoi de farines alloit partir pour Paris, elles résolurent de l'enlever de force ; pour cet effet, elles parcoururent les rues en poussant les cris les plus séditieux ; des femmes égares ou forcées de les suivre, se portèrent en foule aux administrations. Des chefs répandus dans les groupes excitoient le peuple à la révolte, lui conseilloyent de piller les magasins, arrachoyent la cocarde nationale, détruisoyent les emblèmes de la liberté, mais respectoyent ceux de la montagne, & tout annonçoit une révolte dont les suites pouvoient devenir fâcheuses. Les administrateurs arrachés de leur poste furent un instant forcés de céder au nombre & de faire distribuer quelques sacs de farine dans les sections ; mais l'arrivée du représentant du peuple Baupré, qui fut ins-

truit de ces mouvemens, fit cesser ces désordres. Il parcourut les rues à la tête de la force armée, rappella les citoyennes à leur devoir, & fit dissiper les attroupeemens. Ce matin le convoi pour Paris a traversé la ville sans éprouver la moindre résistance, & tout est rentré dans l'ordre.

On a arrêté quelques-uns des chefs, entre autres une femme étrangère, qu'on avoit remarquée dans les groupes excitant le peuple, distribuant de l'argent, changeant souvent de costume, & se portant dans tous les quartiers. Elle a été trouvée saisie de deux pistolets qu'elle portoit à sa ceinture, & dont elle menaça celui qui l'a arrêtée.

*De Paris, le 25 ventôse.*

Des lettres de Toulon confirment que notre escadre qui étoit en grande rade, a mis à la voile ; elles ajoutent que le représentant Létourneur, est déjà à bord du *Sémaphore*, l'un des plus beaux vaisseaux de l'Europe. L'escadre ira balayer la mer ; la flotte la suivra au premier avis, pour aller parler français aux Corses. Le citoyen Ritter sera à bord de la *Juno*, s'il n'est remplacé sous quelques jours, comme il le demande, ses six mois étant prêts à expirer. Nous avons 10,500 hommes de troupes de débarquement, troupes d'élite, & qui, après avoir toujours vaincu les barbets & les sardes dans leurs rades, sauront bien en imposer aux pauvres paolistes.

J'apprends à l'instant, que les émigrés & les anglais qui étoient en Corse, ont pris le prudent parti de fuir, & que l'escadre anglaise ne nous attendra pas au golfe de S. Florent. Le tems est beau ; s'il se soutient, l'escadre sortira dans les 24 heures.

La malveillance ne cesse de s'agiter malgré les soins vigilans du gouvernement pour la comprimer. A la tournure de certains placards séditieux, affichés dans différens quartiers de Paris ces jours derniers, il est impossible de méconnoître l'esprit de ces terroristes, qui veulent attirer les défiances & les alarmes du peuple sur sa situation, & leur dessein prémédité d'avilir la représentation nationale. Mais ces coupables trames seront déjouées ; on est déjà parvenu à en découvrir quelques artisans, & la police les a fait arrêter ainsi que plusieurs agens de la précédente tyrannie qui se démentent dans quelques sections pour égarer de nouveau l'esprit du peuple. Les administrateurs de police écrivent, que le nombre des personnes détenues dans les diverses maisons d'arrêt de cette commune, s'élève à 2,188.

L'adresse de Charrette & des autres chefs de la Vendée, a paru dans quelques papiers publics ; si nous avons différé de la donner, c'est qu'il nous paroissoit convenable de nous assurer auparavant de son authenticité. Voici cette pièce remarquable dans l'histoire des départemens qui viennent de se réunir à l'unité de la république.

*Adresse aux habitans des campagnes de la Vendée.*

*Braves habitans,*

» De vils séducteurs, d'infâmes intrigans, des hommes ambitieux & pervers : qui fondent leurs jouissances & leur bonheur sur les débris de la fortune publique & qui sacrifioient sans remords, à la réussite de leurs coupables desseins, la vie & les biens de leurs semblables, cherchent au-

aujourd'hui à vous égarer. Ils prêtent à nos démarches des motifs déshonorans, ils dénaturent nos intentions bienfaisantes, & présentent le traité que nous avons conclu sous des couleurs fausses & perfides; ils répandent impudemment des bruits capables de semer dans tous les cœurs la défiance, la terreur & les divisions.

» Songer à vos intérêts, oublier les nôtres, faire votre bonheur sans le concours d'aucune considération personnelle, voilà la tâche glorieuse que nous nous sommes proposée: nous croyons avoir parcouru cette honorable carrière.

» Puisque des malveillans osent maintenant élever sur notre conduite des doutes, des soupçons infurieux, les dissiper, vous détromper & vous instruire, voilà notre devoir. Nous allons le remplir.

» Nous connoissons, braves habitans, les raisons puissantes qui vous provoqueront à l'insurrection & qui vous miment les aimes à la main. On a voit porté, à la liberté de vos opinions religieuses, les plus terribles coups; de nouveaux pontifes, un nouveau culte, avaient été érigés sur les ruines du vôtre; par-tout l'intolérance cherchoit des coupables, & aimoit à trouver des victimes! Le despotisme orgueilleux d'autorités établies pour vous protéger, des corvées de toute espèce, des vexations de tout genre; venoient encore charger cet alligant tableau.

» Lorsque le principe d'un mal dangereux est entièrement détruit, les conséquences fâcheuses qui en dérivent ne doivent plus exister: la nécessité d'en faire cesser les tristes résultats depuis sa source, est dans vos besoins les plus pressans, & dans vos obligations les plus sacrées.

» L'exercice paisible de votre religion vous est accordé; vous pouvez user avec sécurité de ce droit imprescriptible, qu'on n'a voit pu vous arracher sans méconnoître les vôtres. Il vous est libre, dès ce moment, d'affirmer l'Éternel, suprême, d'après vos anciens usages, vos hommages & votre reconnaissance.

» Votre malheureux pays a été dévasté; la flamme a dévoré vos habitations; une soldatesque effrénée a exercé sur vos personnes & vos propriétés les plus horribles brigandages. Eh bien! la convention nationale contracte aujourd'hui l'engagement de vous indemniser de vos pertes & de réparer, s'il se peut, tous les maux causés par un régime de proscription & d'injustice.

» Des secours vous sont accordés pour rebâtir vos chaumières; des bestiaux vous seront rendus pour faire revivre l'agriculture, & vous procurer les aisances de la vie: nous ne regretterez pas long-temps la privation de vos instrumens de travail: vous ne parlerez des impôts qu'au moment où une position plus heureuse vous fournira les moyens de subvenir aux besoins de l'état.

» Que la veuve éplorée & que le pere infirme & caduc ne tremblent point sur le sort de leurs enfans, que les loix pourroient appeler au secours de la république. Eh quoi! pourroient-elles se résoudre à priver l'infortuné de son appui, la vieillesse respectable de ses soutiens? Non, la nation vous dispense d'aller protéger ses frontières; elle ne vous impose que la tâche facile de travailler dans vos campagnes, pour l'aider à nourrir ses défenseurs.

» Vous avez fourni pour la subsistance des armées le fruit de vos sueurs & de vos économies: nous vous en avons donné des reconnoissances; la convention nationale vous en acquitte le montant.

» Que vous reste-t-il à désirer? quelles inquiétudes peuvent encore agiter des cœurs aigris si long-tems, il est vrai, par le ressentiment & le malheur? craindriez-vous d'être opprimés de nouveau par des autorités indignes de votre confiance?

» Rassurez-vous, braves habitans; que la sécurité rentre dans vos âmes; qu'elle en chasse l'affreux désespoir. Ces hommes, dont vous redoutez avec raison le joug odieux; ces hommes, qui étoient autant les ennemis de leur patrie que les vôtres, ne seront plus les dépositaires du pouvoir dont ils faisoient un si cruel abus.

» Les représentans du peuple veulent bien nous consulter sur le choix qu'ils doivent faire pour les remplacer; nous leur indiquerons des gens que vous connoissez, des gens qui ont acquis votre estime & la nôtre: ces gens enfin qui, pour adoucir votre existence, sont prêts à sacrifier leurs plaisirs, leurs jouissances, leurs fortunes.

» Avez-vous donc pensé, braves habitans, que nous pouvions valoir lâchement vos intérêts? Après les avoir soutenus avec tant de chaleur, deviez-vous croire une instant que nous étions capables de démentir la conduite que nous avons constamment tenue?

» Ah! si ces sentimens injurieux partoient de vos cœurs, si nous les imputions à la jalousie & à la malveillance, combien notre amorce seroit cruellement déchirée? comment supporterions nous l'affreuse idée qui nous convaincroit, qu'en voulant faire des heureux, nous fimes des ingrats?

» Mais quoi! vos intérêts ne sont-ils pas les nôtres? nos amis, nos femmes, nos enfans, ne sont-ils pas parai vous? nos possessions n'avoisinent-elles pas vos champs? Oui, sans doute; & quelque précieux que soient ces rapports, ne croyez pas qu'ils aient fourni les motifs qui nous ont déterminés. Nous n'avons songé qu'à vous, nous avons tout sacrifié à votre bonheur; & en l'établissant sur des bases solides & durables, nous ne nous sommes réservés que l'inestimable avantage d'en être les témoins.

Signés, Charette, Fleuriot, Sapinaud, Coetus, Debruc.

Au rédacteur des Nouvelles Politiques.

Les débats relatifs aux négociations me pesent. Les raisons des demandes du comité de salut public me semblent péremptoires, & la justesse des principes que Cambacérés professe dans cette discussion me frappe au point que je ne peux résister au désir de les appuyer. Veuillez donc, citoyen, consigner mon frêle appui dans votre feuille, si vous n'y trouvez rien de contraire à l'équité, à la sûreté publique, & au véritable amour du bien de ma patrie, qui vit dans mon cœur & qui anime toutes mes pensées, toutes mes actions & toutes mes paroles.

La discussion des pouvoirs à donner au comité de salut public, relativement aux négociations & aux traités avec les nations étrangères est peut-être trop longue; mais il semble que ceux qui veulent que dans ces négociations tout soit public, connu, débattu & livré à la discussion non-seulement de toute la convention, mais même de tout le peuple, s'exposent à donner un terrible désavantage à nos négociateurs sur ceux des nations étrangères, en même tems qu'ils anéantissent toute responsabilité pour le comité de salut public à cet égard: car enfin, cette partie si essentielle du pouvoir exécutif ne peut être administrée

par toute la représentation nationale , à moins qu'elle n'ait décrété qu'elle ne veut plus de comités.

La diplomatie est en effet la police extérieure de l'état; elle est conséquemment soumise par sa nature même à des considérations étrangères qu'on ne peut négliger avant d'avoir positivement obtenu des autres peuples que nos relations avec eux seront absolument subordonnées à nos besoins & à notre volonté. Il n'est pas inutile d'observer que cette suprématie exclusive auroit elle-même un inconvénient majeur, celui d'armer contre elle la haine & la jalousie de tout l'univers.

On ne peut gueres disconvenir que le comité de sûreté générale, par exemple, ne fût pas réellement anéanti s'il étoit obligé de rendre compte de toutes les mesures qu'il compte prendre pour assurer la paix intérieure, avant que ces mesures fussent prises par lui. Il en seroit de même pour le comité de salut public, si les mesures qu'il concerté & qu'il doit concerter dans le secret pour arriver à un traité qui assurera le retour de la paix & des relations commerciales dont la république a besoin avec telle ou telle nation, dévoient être indiscrètement soumises à une discussion éclatante de toutes les opinions; le résultat seul d'un traité est du ressort de la généralité de la république, & la liberté de la presse prouvera bientôt s'il est bon ou mauvais; mais si le corps législatif tout entier a prononcé sur le mode de préparer, d'amener ce traité, le comité de salut public seroit mis hors de toute responsabilité à cet égard, & son institution seroit absolument nulle.

Que ceux qui combattent le projet de conserver à ce comité sa responsabilité, avouent donc que la république n'a nul besoin de paix, car ils repoussent ainsi, par une exagération peu réfléchie de nos prétentions diplomatiques, les nations qui ne sont pas encore habituées à mettre la publicité qu'ils demandent dans les conditions préparatoires d'une négociation. Concluons, avec Merlin de Thionville, que ceux qui veulent anéantir la responsabilité du comité de salut public dans les mesures préparatoires de la paix, ne veulent pas de paix. Sont-ils de vrais amis de la république ceux qui pensent ainsi?

CONVENTION NATIONALE

Présidence du citoyen TRIBAUDOT.

Séance du 24 ventôse.

Un membre, au nom du comité de sûreté générale, propose quelques articles interprétatifs du décret du 5 pluviôse.

Duroi, Crassous & Villetar demandent successivement le rapport des loix du 17 septembre & 5 pluviôse.

Quelques membres ont rappelé que l'assemblée a décrété qu'elle ne rapporteroit jamais de loi que sur le rapport d'un de ses comités.

Clauzel a démontré combien il y auroit d'inconvénient à rapporter purement & simplement la loi du 5 pluviôse, qui ne permet aux gens destitués de séjourner à Paris qu'en vertu d'une permission du comité de sûreté générale; ce comité ne pourroit plus faire la police. Cette loi avoit pour objet d'écarter de Paris les égorgeurs qui y accouroient de toutes parts, qui y faisoient des rassemblemens.

Les royalistes, dit une voix.

Les royalistes & les égorgeurs s'entendent, répond Clau-

zel. ( On applaudit. ) Souvenez-vous, ajoute l'opinant, des officiers d'artillerie qui ont été punis hier. Le renvoi est décrété.

Merlin, de Thionville, demande que les députés de retour de la Vendée & qu'il voit dans la salle, aient la parole; il y a trop longtems, dit-il, qu'on répand sur la pacification conclue dans ces départemens des bruits absurdes & calomnieux.

Laumay le jeune, monte à la tribune: La Vendée, dit-il, est rendue à la république; des enfans égarés sont rentrés dans la grande famille. Vifs applaudissemens.

Ce représentant entre ensuite dans les détails de sa mission.

Le premier soin des représentans à leur arrivée dans les départemens de l'Ouest, fut de suspendre & de faire connoître le décret & la proclamation de la convention; les soldats les répandirent avec profusion: deux émissaires prèverent tous les dangers pour les porter jusqu'au quartier-général de Charette.

L'armée de la Vendée étoit alors divisée en trois parties; la première, dite du Pays bas, commandée par Charette; la seconde, dite du centre, la troisième dite de l'Anjou & du Poitou, commandée par Stofflet. Charette étoit généralissime de ces armées sans en prendre le titre.

Dès que le décret fut connu, Charette, le commandant de l'armée du centre & plusieurs de leurs chefs, demandèrent une entrevue aux représentans du peuple; ils prioient de se rendre; dès lors les représentans crurent devoir les écouter; c'étoit remplir l'intention de la convention.

Une tente fut dressée sous la voûte du canon de Nantes; elle étoit surmontée du drapeau tricolore.

C'est dans ce camp que les représentans du peuple & les divers chefs de l'armée de la Vendée eurent une entrevue le 24 pluviôse. Ces chefs après avoir déclaré que la tyrannie exercée sur la France, l'oubli & la violation de toutes les loix, le mépris des personnes & des propriétés leur avoient mis les armes à la main, jurèrent qu'ils se soumettroient aux loix de la république, qui auroit établi la justice, & qu'ils ne porteroient plus les armes contre elle.

Plusieurs chefs des chouans venus aussi à cette entrevue, ont fait le même serment; tous ont pris à l'instant le panache & la cocarde tricolores. C'est avec cette cocarde, & non avec la cocarde blanche, comme on l'a publié, qu'ils sont entrés dans Nantes. Ils ont promis de livrer le plutôt possible leur artillerie & fournir sur le champ des vivres aux communes qui en manquoient; Nantes sur-tout.

Stofflet n'a pas imité cet exemple; mais il a peu de forces; & lui-même a avancé l'instant de sa perte en faisant arrêter quelques-uns des chefs qui ont prêté le serment de fidélité à la république. Charette marche contre lui.

Les représentans ont annoncé qu'aujourd'hui ou demain l'assemblée recevroit les drapeaux de la Vendée; que les chefs ont livrés après y avoir inscrit cette devise: Conquis par la justice et par l'humanité.

La pacification avec les chouans n'est pas éloignée non plus; plusieurs chefs se sont déjà rendus. Une nouvelle entrevue générale est indiquée pour les premiers jours de germinal: tout fléchit devant le génie de la république.

Nous donnerons la suite de ces détails qui, à plusieurs reprises, ont été vivement & généralement applaudis. Toutes les piéces seront imprimées.

N

N

Le Moulin par angles, L'abon

Les Abonnés à la revue éprouvent de nouvelles suites

On français général commandant rapporteur dans le possible les grand de man les anc de cor inutile plus gr Roses, & sa vi Les attendr s'armer homme cessair vient d' Le vi tere. L. élouca